

REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER NATIONALE FEMININE 3 (NF3)

ARTICLE 1 - SYSTEME DE L'EPREUVE (DECEMBRE 2020)

PHASE 1

Les 96 équipes sont réparties en 8 poules de 12 équipes.

Les équipes disputent un championnat en rencontres aller et retour à l'issue duquel un classement est établi.

TITRE DE CHAMPION DE FRANCE

En raison de la crise sanitaire, la formule de compétition pour l'attribution du titre de Champion de France sera déterminée en cours de saison par le Bureau Fédéral ou le Comité Directeur sur proposition de la Commission Fédérale des Compétitions.

ACCESSION EN NF2

Les équipes sportives classées 1^{ère} de chaque poule à l'issue de la Phase 1 accèdent au championnat NF2.

RELÉGATION EN CHAMPIONNAT REGIONAL

Les équipes classées 9^e, 10^e, 11^e et 12^e dans chacune des poules à l'issue de la phase 1 sont reléguées en championnat régional pour la saison suivante.

FFBB

<p><u>ARTICLE 2 - EQUIPES</u></p>	<p>a) Les équipes descendantes des divisions supérieures ; b) Les équipes maintenues de NF3 ; c) Les équipes qualifiées par les ligues dans les limites imposées ; d) Les 4 Wild-cards attribuées prioritairement : <ul style="list-style-type: none"> • A l'équipe Espoirs LF2 qui devient équipe Fédérale • A 3 équipes dont l'intérêt local justifie leur attribution. <p>Le Bureau Fédéral est compétent pour les déterminer, après proposition de la Commission Fédérale des Compétitions. Au total : 96 équipes</p> </p>																																						
<p><u>ARTICLE 3 - REGLES DE PARTICIPATION</u> (Mars 2018 - Mai 2019 – Février 2020)</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="4" style="text-align: center;">Règles de participation NF3</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="2" style="width: 25%;">Nombre de joueurs autorisés</td> <td style="width: 15%;">Domicile</td> <td colspan="2" style="width: 60%;">7 minimum / 10 maximum</td> </tr> <tr> <td>Extérieur</td> <td colspan="2">7 minimum / 10 maximum</td> </tr> <tr> <td rowspan="4" style="width: 25%;">Types de licences autorisées (nb maximum)</td> <td>1C, T ou 0CAST/1CAST (hors CTC)</td> <td colspan="2">3</td> </tr> <tr> <td>ASP</td> <td colspan="2">0</td> </tr> <tr> <td>0C</td> <td colspan="2">Sans limite</td> </tr> <tr> <td>2C ou 2CAST (hors CTC)</td> <td colspan="2">0</td> </tr> <tr> <td rowspan="5" style="width: 25%;">Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)</td> <td>Blanc</td> <td colspan="2">Sans limite</td> </tr> <tr> <td>Vert</td> <td colspan="2">Sans limite</td> </tr> <tr> <td>Jaune (JN)*</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">2</td> <td rowspan="2" style="width: 10%; text-align: center; vertical-align: middle;">OU</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">1</td> </tr> <tr> <td>Orange (ON)*</td> <td style="text-align: center;">0</td> <td style="text-align: center;">1</td> </tr> </tbody> </table> <p><i>*les licences JH et OH sont interdites au sein de cette division</i></p> <p>Les joueuses évoluant au sein de cette division doivent justifier du statut CF-PN et avoir transmis la Charte d'Engagements conformément aux dispositions des articles 432.3 des Règlements Généraux de la FFBB et 2.3.1 des Règlements Sportifs Généraux.</p>	Règles de participation NF3				Nombre de joueurs autorisés	Domicile	7 minimum / 10 maximum		Extérieur	7 minimum / 10 maximum		Types de licences autorisées (nb maximum)	1C, T ou 0CAST/1CAST (hors CTC)	3		ASP	0		0C	Sans limite		2C ou 2CAST (hors CTC)	0		Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite		Vert	Sans limite		Jaune (JN)*	2	OU	1	Orange (ON)*	0	1
Règles de participation NF3																																							
Nombre de joueurs autorisés	Domicile	7 minimum / 10 maximum																																					
	Extérieur	7 minimum / 10 maximum																																					
Types de licences autorisées (nb maximum)	1C, T ou 0CAST/1CAST (hors CTC)	3																																					
	ASP	0																																					
	0C	Sans limite																																					
	2C ou 2CAST (hors CTC)	0																																					
Couleurs de licence autorisées (Nb maximum)	Blanc	Sans limite																																					
	Vert	Sans limite																																					
	Jaune (JN)*	2	OU	1																																			
	Orange (ON)*	0		1																																			
	<p><u>ARTICLE 4 - HORAIRE OFFICIEL DES RENCONTRES</u></p>	<p>Dimanche à 15h30</p>																																					
<p><u>ARTICLE 5 - SALLE</u></p>	<p>Classement : H2</p>																																						
<p><u>ARTICLE 6 - OBLIGATIONS SPORTIVES</u> (Décembre 2018 – Mai 2019 – Février 2020)</p>	<p>1 autre équipe senior féminine de niveau inférieur ; + 2 équipes de jeunes féminines de catégories différentes (U20 ou U18 ou U15 ou U13) ;</p> <p><u>OU</u></p> <p>1 autre équipe senior féminine de niveau inférieur ; + 1 équipe de jeunes féminines (U20 ou U18 ou U15 ou U13) + 1 École Française de MiniBasket labélisée dont le renouvellement de label couvre la saison en cours.</p> <p><u>OU Par exception pour les clubs ultra-marins</u></p> <p>2 équipes de jeunes féminines (U20 ou U18 ou U15 ou U13) + 1 École de MiniBasket avec Label Club UM</p>																																						